

Réf: Dossier 208497

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ELECTRICITE CLIMATISATION DE CÔTE
D'IVOIRE 1 » en abrégé « ECCI »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
ANANERAIE CARREFOUR OASIS, Lot 226, Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Jan 2023, et enregistrés au CEPICI le 28 Fév 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ELECTRICITE CLIMATISATION DE
CÔTE D'IVOIRE 1 » en abrégé « ECCI »

Objet : ELECTRICITE GENERALE; INSTALLATION ET
DEPANNAGE; CLIMATISATION -INSTALLATION -
DEPANNAGE;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
ANANERAIE CARREFOUR OASIS, Lot 226, Ilot 5

Dirigeant(s) M YAPO SEKA PHILIPPE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04598 du 02/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32460/GTCA/RC/2023 du 02/05/2023

